

L'aristoloche

Journal instructif et satirique paraissant quand il veut n° 50

Rédacteur : Pierre de Laubier – Abonnement : pierredelaubier.e-monsite.com

14 déc. 2018

« J'ai longtemps cherché le moyen de me faire haïr de mes contemporains. » — LÉON BLOY.

Dignus est intrare

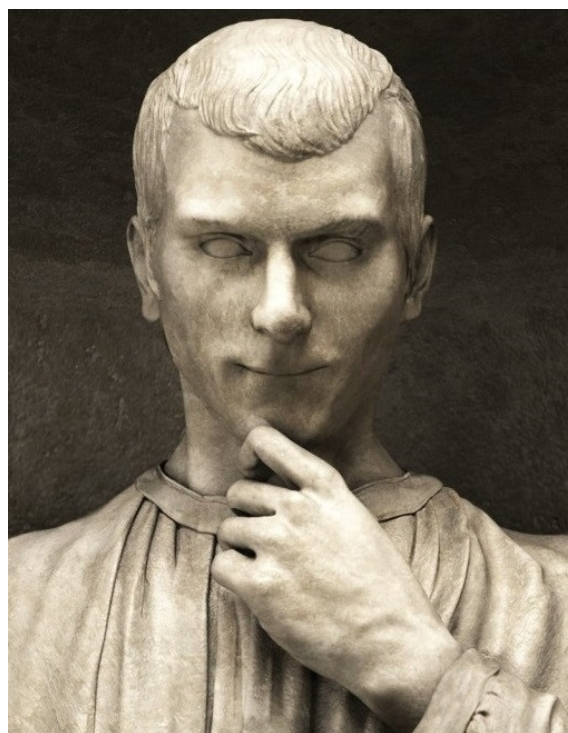
Quelques observateurs ont observé que l'attentat commis au marché de Noël de Strasbourg tombait à pic pour relayer les trémolos républicains offerts, la veille au soir, par le président de la république aux citoyens subjugués. Certains insolents ont laissé entendre que cette coïncidence pouvait bien n'être point le fruit du hasard. Sont-ils dignes d'être écoutés ?

Un député, membre, comme il se doit, de la majorité gouvernementale, a flétri les odieux personnages qui osaient « crier » à « la théorie du complot ». Et il a conclu en affirmant qu'il était « indigne » de porter de telles accusations contre la république.

Voilà une affirmation qui mérite qu'on s'y attarde. Accuser le gouvernement de complot pourrait être indigne s'il était établi de science certaine que le complot est une chose qui n'existe pas, une fable inventée pour faire peur aux petits enfants qui n'a pas plus de réalité que le père Fouettard. Mais s'il était aussi impossible à un complot d'exister qu'à une girafe de voler de branche en branche, accuser le gouvernement de complot ne serait pas indigne : ce serait ridicule, et n'aurait pas retenu l'attention d'un si grand personnage.

Mais, dans ce cas, il faudrait désormais ranger *le Prince* de Machiavel au rang des œuvres d'imagination, non pas sur le rayon des livres politiques, au côté de Montesquieu et Maistre, mais entre *l'Histoire du véritable Gribouille* et *les Aventures de Tom Pouce*.

Or, chacun sait que les complots existent, et les gouvernements mieux que quiconque, puisqu'ils entretiennent une foule d'agents destinés à déjouer ceux que pourraient ourdir contre eux leurs propres citoyens, les puissances étrangères, ou les deux à la fois.



L'histoire des complots n'appartient d'ailleurs pas tout entière à l'histoire secrète. En 1631, le cardinal de Richelieu revint au pouvoir à la faveur d'un complot connu sous le nom de « journée des dupes ». En 1663, Colbert accéda au ministère en truquant le dossier de son rival Fouquet, tâche qui l'occupait pas moins de trois années. Ces entre-

prises de basse politique sont racontés dans tous leurs détails dans les livres d'histoire, et les grands hommes qui en furent les auteurs sont célébrés comme des héros, dont la statue trône aux carrefours et dont on loue l'habileté politique.

Il est vrai qu'un complot digne de ce nom doit rester secret. Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de paraître vaincre une conspiration. C'est pourquoi Richelieu fit trancher la tête du maréchal de Marillac, à l'issue d'un procès dont il avait choisi lui-même les juges. Colbert ne ménagea pas sa peine pour obtenir que Fouquet ne subît le même sort, mais il dut se contenter d'une réclusion à Pignerol, qu'il se débrouilla pour rendre perpétuelle : c'était un témoin qui aurait pu parler.

Pas vu, pas pris

Ces exemples indiquent qu'il n'y a rien d'indigne à comploter, à condition de ne pas se faire prendre. Par malheur pour eux, les moyens dont les hommes politiques disposent pour faire taire les témoins ne peuvent pas être aussi expéditifs qu'autrefois. C'est heureux pour les témoins, mais la vérité n'y gagne guère.

Le but à atteindre reste en effet le même, quoique la hache du bourreau ait cédé la place à la méthode plus subtile – mais plus efficace – du discrédit, empruntée aux avocats. Si son client est accusé d'un crime ou d'un tripatouillage quelconque, l'avocat proclame haut et fort qu'il s'agit d'une « grave accusation ». Dès lors, la gravité change de camp. Car si l'accusation était fautive, l'accusateur serait en effet gravement coupable. Si à l'inverse elle était vraie, il aurait été plus coupable encore de ne pas la porter. Reste déterminer si l'accusation est fondée ou non. C'est ce qu'il faut éviter.

En parlant de « grave accusation », on cherche à intimider l'accusateur ou les témoins, qu'on ravalé, mine de rien, au rang de vils délateurs. Notre brave député n'a pas agi autrement, et de manière plus effrontée encore en affirmant qu'il est « indigne » de discerner, voire de soupçonner le moindre complot derrière une suite d'événements favorable aux desseins du gouvernement. Ce serait, à l'en croire, un outrage à la république.

Si, depuis ses origines, celle-ci s'était montrée constamment innocente de tout crime et pure de tout vice, l'accusation serait indigne, en effet. Or, la république ne se cache pas d'être le résultat d'une suite de séditions et de conspirations qui ont réussi. N'a-t-elle pas fait condamner le roi sur de fausses preuves ? N'a-t-elle pas déclaré la guerre à l'Autriche en falsifiant le fameux « manifeste de Brunswick », ce qui mit l'Europe à feu et à sang

vingt-trois années durant ? C'est si vrai que, quand une bande de petits polissons s'aventure à mettre à sac un monument qui commémore quelques-uns de ces crimes, l'Arc de triomphe par exemple, les gardiens du temple républicain protestent contre cette profanation avec des cris aussi aigus que le cacardement des oies du Capitole.

Sans remonter si loin, il convient de rappeler que le fondateur de la cinquième république, celle qui existe aujourd'hui, parvint au pouvoir à la faveur du complot des généraux d'Alger. Son ancien opposant et successeur, M. Mitterrand, fut un expert reconnu en fait de complots. Ce grand lecteur de Machiavel ne s'en tenait pas à la théorie : il avait pratiqué la méthode expérimentale en organisant l'attentat de l'Observatoire, qui était un complot... contre lui-même !

Il était en outre l'auteur d'un ouvrage intitulé *le Coup d'état permanent*, riche en critiques pertinentes à l'encontre de la constitution de la cinquième république. A laquelle, naturellement, il ne changea rien quand il fut lui-même au pouvoir. Sans pourtant désavouer son livre, qui décrit cette constitution comme l'instrument d'un complot institutionnel qui, si l'auteur a raison, dure encore.

La conspiration du silence

Dans ces conditions, celui qui n'aperçoit jamais aucun complot nulle part devrait passer pour un naïf. Alors, pourquoi est-il « indigne » d'en soupçonner un ? Parce que ceux pour qui le coup tordu est le mode d'action ordinaire, et la langue de bois le langage naturel, ont eu l'astuce d'inventer – et de dénoncer à leur tour – un vaste complot qu'ils ont appelé la « théorie du complot ». Le nom est une trouvaille. Mais l'exposé de cette doctrine est encore plus introuvable que l'original du *Protocole des sages de Sion*, et son auteur encore plus mystérieux que celui de ce pamphlet.

Grâce à cette invention, le soupçon se détourne de celui qui ourdit le complot dans l'ombre, et se reporte sur celui qui le dénonce au grand jour. Le vrai comploteur, c'est donc le complotiste. Adeptes involontaires d'une théorie insaisissable et réprouvée, il ne peut même plus parler : le complotiste ne parle pas, il « crie » au complot. Cette véhémence confirme sa mauvaise foi. Il peut toujours nier être affilié à cette confrérie ténébreuse dont le grand maître est inconnu : il lui est impossible d'en apporter la preuve, car aucune société n'est plus secrète que celle qui n'existe pas.

Et si enfin il prend le parti de se taire, il donne raison une fois pour toutes à ses détracteurs, en se joignant au complot le plus vaste de tous : la conspiration du silence. ■